

en Afrique du sud, je souhaite vivement qu'on se penche très attentivement sur cette possibilité, afin de créer en Afrique du Sud un climat de paix propice à des progrès réels<sup>8</sup>.

Nous croyons que le Canada peut et doit mettre de l'avant des mesures destinées à rétablir la confiance et à stopper la menace immédiate de la violence, avec son cortège de crainte et de méfiance en cette période post-apartheid. En conséquence, **le Sous-comité recommande au Canada d'user de ses bons offices en Afrique du Sud, aux Nations Unies, au Commonwealth et ailleurs, afin d'encourager fortement la présence d'observateurs tiers dans les zones de conflit d'Afrique du Sud. Le Sous-comité recommande également que, lorsqu'un gouvernement provisoire acceptable sera en place, le Canada offre de collaborer avec la police et l'armée d'Afrique du Sud et de leur exposer les modalités de formation et l'expérience des forces de l'ordre canadiennes et de la GRC ainsi que la formation de l'armée canadienne en maintien de la paix.** De telles activités ont déjà commencé. Le Southern Africa Education Trust Fund parraine la réalisation de recherches et, en collaboration avec la police régionale de Halton en Ontario, ses responsables ont examiné la possibilité d'offrir des programmes de formation communautaire à la police d'Afrique du Sud. Par ailleurs, deux dirigeants de la police d'Afrique du Sud sont venus au Canada au début de mai pour s'entretenir avec la GRC et les forces policières canadiennes des services policiers communautaires et du système «911». Le Sous-comité est d'avis qu'il s'agit là de gestes encourageants.

<sup>8</sup> Procès-verbaux et témoignages, fascicule 21:7.